

**Projet de piscine municipale**

**Deloitte confirme la validité de la démarche financière de la Ville de Beloeil**

**Beloeil, le 12 septembre 2016** – Dans un esprit de saine gestion des fonds publics, la Ville de Beloeil a demandé à la firme d’auditeur indépendant Deloitte de vérifier ses hypothèses, méthodes et procédures mises de l’avant lors de l’élaboration du projet de piscine municipale.

Deloitte a validé l’ensemble des procédures utilisées dans l’établissement des prévisions budgétaires du projet de piscine, notamment en ce qui concerne l’incidence sur le compte de taxes des citoyens.

La liste des procédures examinées par Deloitte dans le cadre de ce mandat de vérification de type 9100 inclut le financement du coût de construction, les ententes intermunicipales, l’évaluation de l’incidence sur le compte de taxes, de même que les revenus et les dépenses d’exploitation de la piscine.

« Ce rapport concluant, provenant d’une firme d’auditeur externe renommée, vient confirmer la rigueur de nos scénarios financiers et le sérieux de l’ensemble de notre démarche. Deloitte valide ainsi la solidité du projet de piscine municipale de la Ville de Beloeil. Au nom du conseil municipal, j’invite les Beloeilloises et Beloeillois à aller voter OUI en grand nombre au référendum du 18 septembre », a déclaré la mairesse de Beloeil, Diane Lavoie.

- 30-

Source et information :

Caroline Nguyen Minh

Directrice | Service des communications et relations avec les citoyens

[cnguyenminh@beloeil.ca](mailto:cnguyenminh@beloeil.ca) | 450 467-2835, poste 2806